

Candidature en section Européenne

Les sections européennes sont des dispositifs de diversification pédagogique proposés aux élèves, **après AFFECTATION** dans un lycée, au moment de l'inscription. Le critère prioritaire de dérogation "Parcours scolaire particulier" n'est pas recevable.

! Les élèves postulant pour création et culture design au lycée Alain Colas, Nevers, ne peuvent candidater.

NOM :	Prénom :	
Adresse :	Date de naissance :	
	Classe :	
Collège :	LVA :	LVB :
Lycée de secteur :	Signature des responsables,	
Responsable Légal :		

Etablissements	Discipline non linguistique enseignée en Langue Vivante	LV	Cocher la section européenne demandée
Clamecy R. Rolland	Histoire-Géographie	Anglais	<input type="checkbox"/>
	Sciences Physiques	Anglais	
Cosne P.G. de Gennes	Histoire-Géographie	Anglais	
	Mathématiques	Allemand	
	Mathématiques	Espagnol	
Decize M. Genevoix	Histoire-Géographie	Allemand	
	Management	Anglais	
	Sciences Physiques	Anglais	
Nevers A. Colas	Sciences et Vie de la Terre	Anglais	
	Cinéma - Audiovisuel	Anglais	
Nevers J. Renard	*Histoire-Géographie	*Anglais	
	Mathématiques	Anglais	
	Sciences Physiques	Anglais	
	*Sciences et Vie de la Terre	Espagnol	
	Sciences de l'Ingénieur	Anglais	
	*Sciences et Vie de la Terre	*Allemand	
Nevers R. Follereau	SES	Espagnol	
	Philosophie	Anglais	
	Histoire-Géographie	Italien	

*Discipline mutualisée pour les établissements Jules Renard et Raoul Follereau

Avis de l'enseignant de la LV demandée en section européenne (collège d'origine) :

Avis du chef d'établissement d'origine :

Signature,

Rappel des demandes d'affectation émises			
Vœux	2nde GT, 2nde pro	Etablissement	Régime
1			
2			
3			

Joindre à cette demande une photocopie des bulletins périodiques

Cette demande est à envoyer au lycée concerné pour **le mardi 18 juin 2024**

